

Alfred Rozeray (1858-1940) part en retraite en 1923

Le 31 décembre 1923, **Alfred Rozeray** part en retraite professionnelle de sa fonction de directeur des Services agricoles des Deux-Sèvres.

Alfred Rozeray a passé une trentaine d'années au service de la population agricole des Deux-Sèvres.

La presse de janvier 1924 lui rend hommage en rappelant ses diverses fonctions et les améliorations qu'il a pu engendrer dans le département des Deux-Sèvres.

Direction des Services agricoles

Par un arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 2 janvier, M. Georges Lefort, professeur d'agriculture, détaché en qualité d'adjoint à la Direction des Services agricoles de Meurthe-et-Moselle, est nommé directeur des Services agricoles des Deux-Sèvres, en remplacement de M. Rozeray, admis à la retraite.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau promu, mais nous ne laisserons pas partir son prédécesseur, notre ami M. Alfred Rozeray, sans lui dire, au nom de toute la population de ce département, qu'il emporte dans sa retraite la profonde estime et le cordial attachement de tous ceux qui, à des titres divers, ont eu recours à ses services au cours de trente et une années de direction des Services agricoles dans les Deux-Sèvres.

M. Alfred Rozeray joignait à la science consommée du technicien toutes les qualités d'un esprit éminemment pratique.

Venant de Normandie, il a tôt fait de se mettre au courant de tous les besoins de la culture et de l'élevage dans notre région. C'est ainsi qu'on lui doit des études substantielles et qui font autorité sur nos grands élevages mullassier et bovin parthenais et sur la viticulture, au lendemain des terribles ravages du phylloxéra dans notre vignoble.

M. Alfred Rozeray était un conférencier de premier ordre, qui avait le don de se faire comprendre de ses auditoires paysans, de les intéresser et de les convaincre ; aussi lui sommes-nous redevables des améliorations considérables qui ont marqué les progrès de l'agriculture chez nous.

En matière de mutualité, M. Alfred Rozeray a été un protagoniste précieux car, après avoir puissamment aidé à son origine, au développement des coopératives de laiterie, il a créé dans les Deux-Sèvres un remarquable mouvement qui s'est traduit, notamment, par la création de plus de cent assurances mutuelles agricoles contre l'incendie qui toutes sont prospères et ont rendu des services très appréciés des populations. Il a contribué également à la diffusion des principes et des bonnes méthodes culturales en portant son enseignement dans les établissements d'enseignement secondaire, les écoles normales et jusque dans l'Armée.

Nous terminerons par une bonne nouvelle : M. Alfred Rozeray demeurera parmi nous. Les nombreux amis que lui ont valu son caractère aimable et enjoué, la sûreté de ses relations, son inlassable obligeance, s'en réjouiront ; quant aux cultivateurs, sans s'éloigner du nouveau directeur des Services agricoles qui peut être assuré que sa science et son expérience seront fréquemment mises à contribution, ils sauront que la maison de M. Alfred Rozeray leur restera toujours ouverte et que si le chef de service a passé la main, le conseiller sera encore prêt à rendre des services.

M. Rozeray assure le fonctionnement du service jusqu'à l'arrivée de son successeur.

M. Alfred Rozeray

En annonçant, hier, la retraite de M. Alfred Rozeray, directeur des Services agricoles des Deux-Sèvres, nous n'avons dit qu'un peu du bien que nous pensons de ce fonctionnaire distingué qui, pendant plus de trente années, a prodigué à nos populations agricoles les conseils de sa science et de son expérience. Nous aurions pu en dire beaucoup plus sans épuiser les éloges qu'il mérite ni rien ajouter aux regrets que son départ laissera à tous ; car M. Alfred Rozeray est un des hommes les plus populaires de ce département, que tout le monde connaît et dont bien peu n'ont pas eu l'occasion d'apprécier l'inépuisable dévouement aux intérêts de nos agriculteurs.

Nous tenons cependant à compléter de ce que nous avons dit par une énumération de ce que nous pourrions appeler les états de service de M. Alfred Rozeray. La modestie de celui-ci nous pardonnera d'être allés nous renseigner sur sa carrière à des sources qui, tout en étant très sûres, sont cependant étrangères à son propre cabinet.

M. Alfred Rozeray est entré à l'École nationale d'Agriculture du Grand-Jouan en 1875. Après avoir rempli, dans la suite, une série de stages, il est revenu à Grand-Jouan comme répétiteur. C'est à partir de ce moment que s'est affirmée sa vocation pour l'enseignement, et c'est pour cela que, renonçant à l'Institut agronomique où il avait été admis, il s'est engagé, avec un sérieux bagages de connaissances et des aptitudes spéciales, dans la voie du professorat. Nommé professeur d'agriculture à Saint-Lô en 1885 il n'y est resté que trois ans et a passé avec succès le concours pour la chaire départementale des Deux-Sèvres. On sait qu'il n'a plus quitté celle-ci jusqu'au terme de sa carrière administrative.

Nommé chevalier du Mérite agricole en 1890, officier en 1895, il se voyait, le premier dans notre département, attacher au cou la cravate de commandeur de cet ordre national en 1903. En 1908, il était nommé officier de l'Instruction publique et, l'année suivante, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur récompensait ses éminents services. L'énumération complète de ses autres récompenses serait trop longue ; contentons-nous de dire que des médailles d'or et d'argent lui furent décernées à la suite de sa participation brillante à l'Exposition universelle de 1900 où il présenta des travaux et des publications très remarquables sur les laiteries coopératives, l'industrie mulassière, l'élevage des vaches parthenaises.

Commissaire dans de nombreux concours généraux, juré dans les sections coloniales de diverses expositions, il se vit décerner les distinctions d'officier de l'Etoile d'Anjouan et de commandeur du Nicham dont sa simplicité ne fit jamais aucun étalage mais qui avaient la valeur de témoignages officiels pour des collaborations utiles à la mise en valeur de nos richesses coloniales.

Voilà ce que fut l'homme officiel. L'homme nous reste et nous nous réjouissons, qu'ayant déposé charge et honneurs, il soit prêt encore à se rendre utile à ses concitoyens parmi lesquels il compte tant d'amis et aux multiples associations qui ne manqueront pas de mettre son activité à contribution.

Extrait du *Mémorial des Deux-Sèvres*

Jean-Michel Dallet 2024 wikiniort